

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Éthiopie, B.P.: 3243 Tél.: (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321
Courriel: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
537^{ÈME} RÉUNION

ADDIS ABÉBA, ÉTHIOPIE
24 AOÛT 2015

PSC/BR/3.(DXXXVII)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 537^{ème} réunion tenue le 24 août 2015, a procédé à un échange de vues sur l'évolution du processus de paix au Soudan du Sud.

Le Conseil a réaffirmé ses communiqués et communiqués de presse antérieurs sur la situation au Soudan du Sud, y compris les communiqués PSC/AHG/COMM.1 (DXV) et PSC/MIN/COMM.(DXXVI), adoptés lors de ses 515^{ème} et 526^{ème} réunions tenues respectivement le 13 juin et le 24 juillet 2015.

Le Conseil a réitéré le plein appui de l'UA aux efforts de médiation de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). À cet égard, le Conseil s'est félicité de la tenue à Addis Abéba, le 17 août 2015, d'un Sommet du Mécanisme IGAD Plus consacré à la situation au Soudan du Sud. Le Conseil a exprimé la gratitude de l'UA au Président en exercice de l'IGAD, le Premier ministre Hailemariam Desalegn de l'Éthiopie, et aux autres dirigeants de la région, notamment les Présidents Ismaïl Omar Guelleh de Djibouti, Uhuru Kenyatta du Kenya, Yoweri Museveni de l'Ouganda et Omar Hassan al-Bashir du Soudan, pour leur engagement continu et leurs efforts inlassables visant à mettre fin au conflit au Soudan du Sud.

Le Conseil a félicité la Présidente de la Commission, Dr. Nkosazana Dlamini-Zuma, pour son engagement continu et les efforts qu'elle déploie en appui à l'IGAD. Le Conseil a exprimé ses remerciements aux membres du Comité *ad hoc* de haut niveau de l'UA sur le Soudan du Sud (Afrique du Sud, Algérie, Nigéria, Rwanda et Tchad), ainsi qu'au Haut Représentant de l'UA pour le Soudan du Sud, l'ancien Président Alpha Oumar Konaré, pour leur contribution à la recherche de la paix au Soudan du Sud. Le Conseil a également exprimé son appréciation aux partenaires internationaux, en particulier à ceux d'entre eux qui sont membres du Mécanisme IGAD Plus, à savoir les Nations unies, la Troïka (États-Unis d'Amérique, Norvège et Royaume-Uni) et la Chine, l'Union européenne et l'Italie, au nom du Forum des Partenaires de l'IGAD, pour leur appui soutenu aux efforts de médiation de l'IGAD. Le Conseil a exhortés lesdits partenaires, y compris le Conseil de sécurité des Nations unies, à continuer d'appuyer les efforts du continent.

Le Conseil s'est félicité de la soumission, par l'IGAD aux parties sud-soudanaises, avec l'appui de l'ensemble de la communauté internationale, de l'*Accord de compromis sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud*. Le Conseil a exprimé son plein appui à l'Accord, qui est l'aboutissement de consultations intensives et longues, et a souligné que sa mise en œuvre effective par toutes les parties leur permettrait de trouver une solution durable au conflit actuel.

Le Conseil s'est félicité de la signature de l'Accord par Dr. Riek Machar, chef du Mouvement de Libération du Peuple du Soudan dans l'Opposition (SPLM/IO), ainsi que par M. Pagan Amum, au nom des Anciens détenus politiques, et par d'autres parties prenantes sud-soudanaises, au cours du Sommet du Mécanisme IGAD Plus, qui s'est tenu à Addis Abéba, le 17 août 2015. Le Conseil a noté le paraphe de l'Accord par le Gouvernement de la République du Soudan du Sud et souligné l'urgence que revêt le parachèvement du

processus de signature. À cet égard, le Conseil s'est félicité de l'engagement du Président Salva Kiir Mayardit à signer l'Accord, après des consultations au Soudan du Sud, et attend avec intérêt la matérialisation de cet engagement à Juba, le 26 août 2015, comme annoncé par l'IGAD, le 24 août 2015.

Le Conseil a appelé toutes les parties prenantes sud-soudanaises à faire preuve du sens des responsabilités requis et à s'engager en faveur d'une véritable réconciliation, à placer l'intérêt du Soudan du Sud et de son peuple au-dessus de considérations égoïstes et à appuyer pleinement l'Accord et sa mise en œuvre. Le Conseil a souligné l'impératif pour toutes les parties de respecter strictement l'Accord de cessation des hostilités, d'assurer un accès humanitaire sûr et sans entrave aux populations dans le besoin et de faciliter le retour des populations déplacées.

Le Conseil, rappelant ses prises de position antérieures, a mis en garde tous ceux qui compromettent le règlement durable du conflit, y compris la mise en œuvre de l'Accord, qu'ils seront tenus responsables de leurs actions.

Le Conseil a réitéré l'engagement de l'UA à continuer d'aider les parties prenantes sud-soudanaises à réaliser une paix durable dans leur pays, y compris à travers le Haut Représentant de l'UA pour le Soudan du Sud et le Comité *ad hoc* de haut niveau de l'UA. À cet égard, le Conseil a demandé à la Commission, en étroite collaboration avec l'IGAD et les Nations unies, de lui présenter, dans les meilleurs délais possibles, des propositions concrètes sur les modalités d'une contribution effective de l'UA au processus de mise en œuvre de l'Accord, conformément aux dispositions pertinentes dudit Accord, une fois le processus de signature parachevé.